



Envoyé en préfecture le 04/10/2022  
Reçu en préfecture le 04/10/2022  
Affiché le 04/10/2022  
ID : 063-200071199-20220927-CCPL\_2022\_107-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	37 dont 8 pouvoirs

Date de convocation : 20 septembre 2022  
Date d'affichage : 20 septembre 2022

### SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-sept du mois de septembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique au centre de loisirs de St-André-le-Coq.

#### Présents avec voix délibérante :

Stéphane BARDIN, Denis BEAUVAIS, Brigitte BILLEBAUD, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Jérôme GIBOIN (suppléant de Didier CHASSAIN), Loïc CHATARD, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Fabienne GASTON, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Matéo MOREL, Rémy PETOTON, Claude RAYNAUD, Guy TIXIER.

#### Absents ayant donné un pouvoir :

Dominique TIXIER a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS  
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à Marc CARRIAS  
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Fabienne GASTON  
Pierre LYAN a donné pouvoir à Loïc CHATARD  
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT  
Laurent PLANCHE a donné pouvoir à Patrice DARPOUX  
Françoise MECHIN-VERNIER a donné pouvoir à Emilie GOURBEYRE  
Pascale MORIN a donné pouvoir à Claude RAYNAUD

#### Absents représentés :

Didier CHASSAIN

#### Absents :

Catherine CUZIN, Yves RAILLERE

Secrétaire de séance : Patrice DARPOUX

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2022-107 : RESSOURCES HUMAINES - RECRUTEMENT POUR ACCROISSEMENT  
TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L332-23,*

Afin d'assurer la continuité du service au sein de l'ALSH d'Aigueperse-Jacquemarts du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2023, il est proposé au conseil de recruter pour accroissement temporaire d'activité un adjoint d'animation principal 2<sup>nd</sup>e classe pour un cycle de travail de 35/35<sup>e</sup>.

→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- de recruter, pour accroissement temporaire d'activité, un adjoint d'animation principal 2<sup>nd</sup>e classe du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2023 ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget ;
- d'autoriser le président à faire toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire  
A Aigueperse, le 04/10/2022  
Le président,



Le président  
Claude RAYNAUD

The image shows the official seal of the Communauté de Communes Plaine Limagne (CCPL), identical to the one in the previous block. A large, stylized black ink signature is written over the seal. The name "Claude RAYNAUD" is printed below the seal.